

Regards sur Anjou

Message de Luis Miranda

Il faut nous redonner une marge de manœuvre financière afin d'optimiser le coût/bénéfice pour la population



Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

C'est la période de l'année où les propriétaires angevins reçoivent leurs comptes de taxes. Je me permettrai donc de revenir sur les principaux faits saillants fiscaux 2012 de la manière la plus franche et la plus transparente. Mon intention est de présenter les choses telles qu'elles sont, sans détour, et de démontrer qu'elles reflètent la réalité vécue à Anjou depuis la fusion.

Avant toute chose, je dois vous dire que, d'une année à l'autre, nous mettons de l'avant des projets qui sont en conformité avec les engagements que nous vous avons soumis et qui nous ont valu votre confiance. Ces projets touchent tous les secteurs de la vie municipale comme les loisirs, la culture, le déneigement, l'entretien des parcs et le renouvellement des infrastructures. Nous posons ces gestes qui visent avant tout à vous assurer une vie agréable et sécuritaire dans un environnement respectueux. Évidemment, cette poursuite de l'excellence, qui caractérise notre administration depuis 1997, s'exécute toujours en ayant à l'esprit la réalité financière des contribuables.

Comptes de taxes

Cependant, pour comprendre la variation du compte de taxes foncières des contribuables en 2012, il faut tenir compte du contexte

budgétaire contraignant dans lequel nous évoluons, ce qui nous amène inévitablement à remonter à la fusion unilatérale qui nous a été imposée en 2001 et qui nous a fait perdre graduellement notre avantage concurrentiel

Nous sommes perdants sur deux fronts : notre budget d'exploitation est insuffisant et la Ville-centre nous impose un taux de taxation sur lequel nous n'avons aucun contrôle.

en matière de taxation dans le secteur résidentiel. Comment expliquer que nous soyons passés du taux de taxation le plus faible de l'est de l'île à une charge fiscale parmi les plus élevées des 19 arrondissements qui composent la Ville de Montréal? La réponse est fort simple : les revenus de dotation provenant de la Ville-centre sont insuffisants pour couvrir les dépenses nécessaires pour dispenser les services auxquels la population est en droit de s'attendre.

Ce sous-financement, sur lequel nous n'avons aucun contrôle, nous oblige donc à recourir à l'imposition d'une taxe locale d'arrondissement de 6 cents par 100 \$ pour compenser ce manque à gagner qui s'élève à 3 millions de dollars pour 2012, dois-je le rappeler. Notre dotation est de 27 millions de dollars pour 2012, alors que les contribuables angevins des secteurs résidentiel et non résidentiel génèrent plus de 100 millions de dollars en revenus fiscaux à la Ville-centre. Ce déséquilibre fiscal est inacceptable et ça fait des années que nous dénonçons cette situation inéquitable qui a eu un impact négatif sur la charge fiscale de nos propriétaires au fil des ans.

Dette et responsabilité financière accrue

Aussi, l'arrondissement doit assumer seul la dette attribuable au développement du Parc d'affaires qui, à mon avis, devrait être partagée par l'ensemble de la collectivité montréalaise compte tenu de la valeur de cet actif pour la Ville-centre et de sa contribution en revenus fiscaux. Anjou ne bénéficie pas de la plus-value générée par le parc industriel alors qu'on paye pour l'entretien et la dette sans en faire bénéficier nos contribuables sur le plan fiscal. On est donc perdants alors que c'est notre administration qui a développé ce secteur névralgique il y a bientôt 15 ans.

Il y a également la croissance démographique qui se poursuit. Anjou a franchi le cap des 42 000 résidents, ce qui veut dire une demande accrue pour la sécurité publique, la gestion des déchets, les transports en commun, les loisirs et les autres services municipaux. Mentionnons que les utilisateurs de services tels que la bibliothèque et les piscines peuvent provenir d'autres arrondissements de Montréal, ce qui augmente l'achalandage et la demande, mais toujours avec le même budget d'exploitation.

Nous sommes confrontés à une autre réalité : l'harmonisation des conventions collectives qui a eu pour effet d'augmenter le nombre d'employés et les salaires. Ces nouvelles charges ont un impact significatif sur notre budget.

Une lueur d'espoir

Tel est le portrait de la situation budgétaire financière à Anjou. Il y a cependant une lueur d'espoir qui pointe à l'horizon. La Ville-centre a reconnu que les dotations versées aux arrondissements devaient faire l'objet d'une révision en profondeur et qu'Anjou était sous-financé. Soyez assurés que je serai aux premières loges pour défendre énergiquement les intérêts d'Anjou dans ce dossier.

Garder le cap sur nos priorités

En terminant, je tiens à rappeler que notre objectif est que le développement d'Anjou se poursuive de manière harmonieuse et équilibrée, en nous appuyant sur les valeurs d'entraide, de solidarité et d'innovation qui caractérisent la collectivité angevine. Nous allons poursuivre nos efforts pour continuer à faire progresser Anjou en mettant de l'avant des projets innovateurs et structurants. L'un de ces projets est l'aménagement du nouveau Centre de loisirs, situé dans l'immeuble

Un constat s'impose : la croissance du compte de taxes foncières des contribuables angevins est plus élevée que l'inflation depuis la fusion.

acheté récemment par l'arrondissement et qui répondra adéquatement aux besoins des organismes culturels et sportifs angevins. Nous travaillerons avec nos partenaires afin de faire avancer le projet de parachèvement de la ligne bleue du métro vers Anjou. Des consultations publiques à ce sujet devraient normalement avoir lieu ce printemps. Enfin, nous poursuivrons nos actions pour les familles et les aînés afin de leur assurer un milieu de vie qui continue de s'améliorer.

Luis Miranda

Maire d'arrondissement
et conseiller de la Ville de Montréal

Dans ce numéro



Opération déneigement

page 3



Nouvelle distribution gratuite de bacs de recyclage de 67 litres

page 5



Offres d'emploi

page 6

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Responsable de la publication
Aline Boulé

Réalisation et conception graphique
Octane Stratégies

Impression
Systèmes Datamark inc.

Tirage
22700 exemplaires

Distribution
Société canadienne des postes (Médiaposte)

Site Web
ville.montreal.qc.ca/anjou

Dépôt légal
2^e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

Copyright 2012 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



Mairie de l'arrondissement d'Anjou

7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine
Anjou (Québec) H1K 4B9
Ouverte du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 16 h 30
anjou@ville.montreal.qc.ca

Accueil, information et orientation
514 493-8000 ou 311

Culture, sports, loisirs et développement social
514 493-8200

Urgence
911

Police
Poste de quartier 46
514 280-0146
Appels non urgents
514 280-2222

Travaux publics
(bris d'aqueduc et d'égout)
514 493-5130

Développement durable

Programme Feu vert

Obtenez une aide financière du gouvernement

Saviez-vous que ?

Un poêle ou un foyer installé avant 1990 ou ne respectant pas les normes EPA ou CSA émet en neuf heures autant de particules fines qu'une voiture qui a parcouru 18 000 km en un an !

Le chauffage au bois nuit à la santé de la population et à la qualité de l'air ambiant. Pour encourager les résidents de l'île de Montréal à se départir de leurs vieux poêles et foyers ou à les remplacer, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a mis sur pied un programme d'aide financière. Ce programme, qui s'appelle Feu vert, est géré par l'organisme Équiterre et vient appuyer l'action 7 du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015

qui vise à réduire l'utilisation du chauffage au bois en milieu urbain. Il est en vigueur depuis novembre 2011 et sera offert jusqu'à épuisement des fonds.

Pourquoi retirer ou remplacer vos vieux poêles et foyers ?

La combustion du bois libère dans l'air ambiant, tant à l'intérieur des domiciles qu'à l'extérieur, dans chaque quartier, une centaine de substances

toxiques qui nuisent à la santé de la population en général et sont en grande partie responsables du smog hivernal.

Les particules fines libérées aggravent certaines maladies comme l'asthme, la bronchite, l'emphysème et les cardiopathies.

Quoi faire ?

Pour connaître les critères d'admissibilité du programme Feu vert et la procédure à suivre, visitez le site www.feuvert.org. Vous pouvez également communiquer avec eux par courriel à info@feuvert.org ou les appeler au 514 871-vert (8378).

Mentionnons que les propriétaires d'appareils de chauffage au bois doivent obtenir un permis de l'arrondissement lors du remplacement d'un poêle ou d'un foyer au bois.

Ce programme est financé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et géré par l'organisme sans but lucratif Équiterre.

Renseignements : 514 871-vert (8378).

Bonne Saint-Valentin

Les élus et le personnel de l'arrondissement souhaitent à toute la population une très belle journée de Saint-Valentin.

Mairie suppléant d'arrondissement

M^{me} Michelle Di Genova Zammit
conseillère d'arrondissement,
district centre



Nomination

Lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 6 décembre 2011, M^{me} Michelle Di Genova Zammit a été désignée mairesse suppléante d'arrondissement pour les mois de janvier, de février, de mars et d'avril 2012.

Maxation

Comptes de taxes 2012

Premier versement : 1^{er} mars

Nous souhaitons vous rappeler que le premier versement des comptes de taxes est exigible le jeudi 1^{er} mars et que le second le sera le vendredi 1^{er} juin. Tout versement effectué après ces dates occasionne des frais d'intérêt. Il est à noter que, si le montant du compte de taxes est inférieur à 300 \$, le paiement est dû en un seul versement le 1^{er} mars.

Modalité de paiement

Par la poste

Vous pouvez faire parvenir par la poste votre paiement par chèque personnel ou certifié, par mandat postal ou bancaire en prévoyant toutefois un délai de livraison suffisant. Veuillez joindre à votre paiement la partie supérieure détachable du compte ou inscrire le numéro de référence du compte de taxes au recto du chèque ou du mandat.

En personne

Vous pouvez acquitter votre compte de taxes en argent comptant, par chèque personnel ou certifié et par carte de débit, en vous

présentant à la mairie d'arrondissement située au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine. **Les heures d'ouverture de la mairie sont du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.**

Dans les institutions financières

Votre compte de taxes peut également être payé dans la plupart des caisses Desjardins et dans plusieurs banques. Si vous payez au comptoir d'une institution financière, veuillez prévoir deux jours ouvrables pour l'acheminement du paiement.

Si vous effectuez un paiement par l'entremise d'un guichet automatique, prévoyez au moins deux jours, excluant le samedi et le dimanche, pour sa transmission.

Paiement par Internet

Vous pouvez effectuer votre paiement à partir du site Internet de votre institution financière.

Le paiement par Internet est un moyen pratique et sécuritaire qui vous permet d'éviter les files d'attente au bureau Accès Anjou de la mairie d'arrondissement.

Venez rencontrer vos élus

Séances ordinaires du conseil d'arrondissement

Prochaines séances ordinaires les **mardis 7 février et 6 mars**, à 19 h, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement.

Bureau du citoyen

11 février Paul-Yvon Perron
25 février Michelle Di Genova Zammit



Gilles Beaudry
Conseiller d'arrondissement
District Ouest

Andrée Hénault
Conseiller de ville pour
l'arrondissement d'Anjou

Luis Miranda
Maire d'arrondissement
et conseiller de ville

Paul-Yvon Perron
Conseiller d'arrondissement
District Est

Michelle Di Genova Zammit
Conseillère d'arrondissement
District Centre



C'est l'hiver !

L'arrondissement d'Anjou fait tout ce qui est en son pouvoir pour déneiger les rues et les trottoirs dans les meilleurs délais. Toutefois, pour y arriver, nous avons besoin de la collaboration de tous les citoyens. Nous vous invitons à prendre connaissance des responsabilités de chacun.

Respectez bien les inscriptions sur les panneaux de signalisation.

Votre sécurité, c'est notre priorité !

Renseignements : 311 ou ville.
montreal.qc.ca/deneigement.

Mission de l'arrondissement

- Maintenir l'accessibilité aux services d'urgences.
- Maintenir l'accessibilité au réseau de transport en commun, aux écoles et aux institutions.
- Assurer la sécurité des automobilistes et des piétons.

Nos tâches

- Faire, au besoin, l'épandage d'un mélange de fondants et d'abrasifs afin d'assurer la sécurité des usagers sur les axes piétonniers et routiers de l'arrondissement.
- Commencer le déneigement aussitôt que les précipitations atteignent 2,5 cm.
- Procéder au chargement de la neige dans les meilleurs délais, s'il y a lieu.
- Suivre le plan stratégique de la Ville de Montréal lors de tempêtes de neige de 30 cm et plus afin d'optimiser la circulation sur les artères prioritaires.

Toujours plus, toujours mieux

- Déneigement des zones scolaires en tout temps sauf lors des entrées et des sorties des élèves et des occupants de l'établissement scolaire.
- Épandage préventif de fondants et d'abrasifs en cas de gel.
- Déneigement en continu des trottoirs pendant les travaux de déblaiement et de chargement de la neige.
- Utilisation d'un système GPS pour assurer un meilleur contrôle des travaux en cours.

Les responsabilités du citoyen

- Respectez les panneaux de signalisation qui vous indiquent les périodes où il est interdit de stationner. Les véhicules mal garés ralentissent les opérations de déneigement, risquent de subir des dommages et s'exposent à un remorquage et une amende.
- Rappelez-vous que seuls les propriétaires ou occupants d'immeubles résidentiels de six logements et moins, ne disposant pas d'une surface réservée au stationnement autre que les accès aux garages, peuvent pousser la neige ou la glace dans la rue ou sur la place publique, et ce, à la suite d'une chute de neige de plus de 5 cm et dans les 24 heures suivant la fin d'une précipitation.
- Ne poussez jamais la neige dans la rue après les opérations de déneigement.
- Ne poussez jamais la neige de l'autre côté de la rue.
- Déposez toujours la neige sur votre terrain lors d'une chute de neige de moins de 5 cm.
- Durant toute la période hivernale, garez-vous à 30 cm du trottoir pour faciliter le passage des chenillettes.
- Placez vos poubelles, sacs à ordures, bacs, encombrants et autres dans votre entrée, jamais sur le trottoir ou le banc de neige.
- Assurez-vous que votre déneigeur détient un permis et qu'il respecte la réglementation.

Du 5 au 9 mars

Une foule d'activités

Véritable tradition chez nous, la semaine de relâche scolaire est une fête pour les écoliers et les étudiants. Nos jeunes profiteront de nombreuses activités la première semaine de mars.



À vos patins !

Patin libre à l'aréna Chaumont

L'aréna Chaumont sera accessible gratuitement **du 5 au 9 mars inclusivement, de 14 h à 16 h**, à tous les résidents sur présentation de la carte de citoyen. Les enfants de 7 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte en tout temps ou faire partie d'un groupe accompagné d'un adulte. Aucune inscription préalable.

Coût

Gratuit avec carte de citoyen.
Sans carte – adultes : 2,50 \$
moins de 18 ans : 1 \$

Renseignements : 514 493-8256.

Patinoires extérieures et anneaux de patinage

Du **5 au 9 mars inclusivement, tous les jours, de 12 h à 22 h**, si la température le permet.

Lieux

Parc des Roseraies (patinoire)
7070, avenue de la Nantaise
514 493-8226

Parc Lucie-Bruneau (patinoire et anneau)
7051, avenue de l'Alsace
514 493-8224

Parc Roger-Rousseau (patinoire)
7501, avenue Rondeau
514 493-8244

Parc de Spalding-Dalkeith (patinoire)
7901, avenue Spalding
514 493-8243

Parc de Talcy (patinoire et anneau)
8151, avenue Talcy
514 493-8231

Coût : gratuit

Des pavillons chauffés sont aménagés dans tous les sites et une surveillance des lieux est assurée durant les heures d'ouverture.

Renseignements : 514 493-8200.

Bains libres

La piscine de l'École secondaire d'Anjou sera accessible **gratuitement du 5 au 9 mars inclusivement, de 13 h à 16 h**, à tous les résidents munis de leur carte de citoyen. Les enfants de 7 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte en tout temps ou faire partie d'un groupe accompagné d'un adulte (bonnet de bain et douche avant la baignade obligatoires, apportez votre cadenas). Aucune inscription requise.

Coût

Gratuit avec carte de citoyen.
Sans carte – adultes : 2,50 \$
moins de 18 ans : 1 \$

Renseignements : 514 493-8223



Projection de films et animations à la bibliothèque

C'est un rendez-vous à ne pas manquer tous les jours à la salle d'animation.

Veuillez noter que la programmation des films sera affichée à la bibliothèque Jean-Corbeil et à l'entrée de la salle d'animation.

Maïs soufflé garanti !

De plus, tous les jours à 15 h 30, une animation familiale aura lieu dans la section jeunesse de la bibliothèque Jean-Corbeil.

Les lundi 5 et vendredi 9 mars, à 13 h 30

Du mardi 6 au jeudi 8 mars à 10 h 30 et 13 h 30

Renseignements : 514 493-8260

Spectacle pour enfants

Concerts jeune public

L'arrondissement d'Anjou, en collaboration avec les Jeunesses musicales du Canada, invite les jeunes à deux spectacles musicaux.



Les 7 trompettes de Fred Piston
Avec le trompettiste Frédéric Demers

**Lundi 5 mars à 10 h 30
Pour les 6 à 12 ans**

Le jeune et sympathique Fred Piston, docteur en trompette et assistant du célèbre Professeur Trompettito, s'amène avec ses 7 trompettes et vous invite à une éclatante démonstration musicale et « technomultimédiatique ». Avec passion et amusement, il joue, raconte et insuffle aux jeunes son amour de l'instrument le plus éclatant qui soit : la trompette !

Un spectacle interactif qui, de la préhistoire jusqu'à demain, musicalise avec joie et virtuosité le plus royal des instruments. Un concert animation qui pistonne, rien de moins !



JEUNESSES MUSICALES CANADA SIXTRUM
La grande tortue
Avec L'Ensemble à percussion Sixtrum
Joao Catalao, Julien Grégoire, Philip Hornsey,

Kristie Ibrahim, Sandra Joseph, Fabrice Marandola

**Vendredi 9 mars à 10 h 30
Pour les jeunes de 6 à 12 ans**

Une grande tortue s'est échouée sur le seul petit bout de terre épargné par le déluge. Une voix s'adresse tout à coup à elle : l'Arbre Totem qui trône sur cette île lui annonce qu'elle a été choisie pour reconstruire le monde que la tempête a détruit. Elle s'emploie donc à créer un monde meilleur que le précédent, un monde plein de musique. Mais comment s'y prendre pour faire surgir de la cacophonie et de la pollution l'équilibre et l'harmonie du monde ?

Inspirés de plusieurs légendes autochtones d'Amérique du Nord, ces personnages mythiques et leurs aventures prendront vie sous la forme d'instruments à percussion aux personnalités étonnantes et spectaculaires.

Lieu : Agora de l'École secondaire d'Anjou, située au 8205, rue Fonteneau

Coût : 3 \$ l'unité, en vente dans les bibliothèques Jean-Corbeil ou du Haut-Anjou.

Note : des billets seront disponibles à l'entrée si les spectacles ne sont pas présentés à guichets fermés.

Renseignements : Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social au 514 493-8200 (jour) et à la billetterie au 514 493-8266 (jour, soir et fin de semaine).



Le modèle de bac est présenté à titre indicatif.

Nouvelle distribution gratuite

Bacs de recyclage de 67 litres

L'arrondissement d'Anjou offre un nouveau bac de recyclage de 67 litres à tous les citoyens habitant dans un immeuble de huit logements et moins, et ce, là où la réglementation sur les collectes le permettra. Toutefois, les citoyens devront en faire la demande avant le 29 février.

Réservez en ligne votre bac et courez la chance de gagner !

Réservez votre bac : période d'inscription du 1^{er} au 29 février

Concours

À gagner :

un récupérateur d'eau de pluie ou un composteur domestique !

Pour participer :

S'inscrire en ligne du 1^{er} au 29 février pour réserver votre bac de recyclage de 67 litres

Concours organisé par l'arrondissement d'Anjou afin de valoriser les comportements écoresponsables.

Le gagnant sera contacté au cours du mois de mars.

L'arrondissement d'Anjou vous encourage à participer à la collecte sélective des matières recyclables et à poser chaque jour des gestes écoresponsables. Nous comptons sur votre implication, un simple geste de votre part fait la différence.

Pour tout renseignement, veuillez composer le 514 493-8086.

Remplissez le formulaire en ligne

Remplir en ligne le formulaire. Il suffit de vous rendre à : arrondissementanjou.com/environnement.

D'ailleurs, cette section sur le web est idéale afin de bien répondre à vos besoins actuels et futurs : une approche simple vous permet, entre autres, de gérer vos demandes de bacs ou autres produits offerts par l'arrondissement, tels que le bac de recyclage de 67 litres, le bac de 360 litres, le sac réutilisable pour les immeubles de neuf logements et plus, le composteur domestique, le récupérateur d'eau de pluie, etc.

En plus, vous pouvez accéder à de l'information concernant la réglementation, à des détails sur les périodes de distribution et bien plus.

Autres possibilités

Formulaire PDF

Un formulaire PDF est disponible à : ville.montreal.qc.ca/anjou

Il suffit de l'imprimer, de le remplir et de le retourner à l'arrondissement :

- par courrier électronique à caroline.raymond@ville.montreal.qc.ca
- par télécopieur au 514 493-8089
- par courrier postal ou en vous présentant directement à l'adresse suivante :
Direction du développement du territoire
7171, rue Bombardier
Anjou (Québec) H1J 2E9
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Coupon-réponse

Remplissez le coupon-réponse ci-contre et retournez-le à l'arrondissement.

Le formulaire doit être retourné **au plus tard d'ici le 29 février**.

Toute demande reçue après cette date sera traitée lors d'une distribution ultérieure.

Ses atouts

Le nouveau bac de recyclage de 67 litres, de couleur vert et gris, est un modèle ergonomique facile à manipuler et à entreposer. Il est constitué de résine recyclée, à l'exception de son couvercle.

Le bac :

- pèse environ 3 kg et offre une plus grande capacité de réception des matières recyclables, soit près de 67 litres;
- est muni d'un couvercle, afin que les matières ne puissent pas s'éparpiller au vent;
- est transportable d'une seule main;
- est conçu pour faciliter la descente d'un escalier. Une main est libre pour tenir la main courante;
- est muni d'un loquet permettant au couvercle d'être coincé

lorsqu'il est ouvert ou fermé;

- résiste à des températures atteignant les - 60 °C;
- est conçu avec deux poignées, l'une destinée aux citoyens pour son transport, la seconde à l'entrepreneur lors du déversement des matières dans le camion de recyclage.

Ainsi, le nouveau bac de recyclage de 67 litres est un nouvel outil de récupération complémentaire aux autres bacs (64 et 360 litres) et visant à se rapprocher davantage de l'objectif de récupération de 70 % fixé par le gouvernement provincial dans sa *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, Plan d'action 2010-2015* et repris dans le *Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal*.

Modalités de récupération du bac

Tout citoyen ayant préalablement fait la demande du nouveau bac de recyclage de 67 litres, pendant la période d'inscription, devra se rendre à un point de service afin de récupérer son bac. Les détails des lieux, des

dates et des heures des points de service vous seront communiqués dans le bulletin *Regards sur Anjou* du mois de mars ainsi qu'à l'adresse suivante : arrondissementanjou.com/environnement.

Notice d'utilisation du bac

En acceptant cette offre, vous devez vous assurer de pouvoir entreposer votre bac de manière à ce qu'il ne soit aucunement visible de la rue (les bacs ne sont pas autorisés en cour avant). De plus, ils ne sont pas tolérés en bordure du trottoir en dehors des heures normales de collecte.

Le règlement RCA 75 relatif aux collectes qui ont lieu dans l'arrondissement d'Anjou prévoit un certain nombre de dispositions quant à l'utilisation des bacs de recyclage. Aussi importe-t-il de vous assurer de :

- mettre le bac sur votre propriété;
- ne jamais placer le bac sur le trottoir ni dans la rue;
- placer le bac à une distance de 15 à 30 cm (6 à 12 po) du bord du trottoir;
- mettre le bac en bordure du trottoir après 19 h la veille de la collecte ou avant 7 h le jour même;

- fermer le couvercle et ne rien déposer dessus;
- placer les articles tels que les boîtes de carton pliées à côté du bac lorsque celui-ci est plein;
- placer pêle-mêle les matières recyclables dans le bac;
- ne jamais déposer de déchets ou d'ordures dans le bac de recyclage.

Tous les bacs fournis par l'arrondissement peuvent encore être utilisés pour participer à la collecte sélective des matières recyclables. Cependant, votre ancien bac de 64 litres ne peut être retourné au bureau Accès Anjou et ne doit pas être jeté. Il est conseillé de se servir du bac de 64 litres pour ranger ses affaires.

Les bacs de recyclage sont la propriété de la Ville de Montréal. Les bacs de 67 et 360 litres ne peuvent être modifiés ou utilisés à des fins autres que l'entreposage des matières recyclables. Ils doivent demeurer sur place lors d'un déménagement.

Coupon-réponse

Nom _____ Prénom : _____

Adresse _____ App. _____

Code postal _____ Tél. : _____

Signature _____

Date _____

Veuillez retourner le coupon-réponse rempli et signé avant le 29 février 2012.

En remplissant ce coupon-réponse, je m'engage à faire bon usage du bac et à respecter la réglementation des collectes en vigueur.



Offres d'emploi

Souhaitez-vous travailler cet été ?

Veillez prendre note que, depuis le 13 juin 2011, **la seule et unique façon de postuler à un emploi consiste à remplir une demande d'emploi en ligne**. Toute demande d'emploi soumise autrement ne sera pas considérée.

À cet effet, veuillez accéder au portail internet de la Ville de Montréal, section Offres d'emploi, à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/emploi. De cette page, cliquez sur « Consultez les offres d'emploi » puis sur l'un des liens suivants, selon votre profil :

- Candidat de l'externe;
- Ancien employé de la Ville;
- Employé de la Ville;
- Retraité de la Ville.

Si c'est votre première visite, consultez le guide qui présente en images chaque étape.

N'oubliez pas de remplir les sections « **Numéro de candidat** », « **Renseignements personnels** » ainsi que la section « **Accès à l'égalité en emploi** ». Votre demande d'emploi doit être accompagnée des documents attestant que vous remplissez les conditions d'admissibilité.

Note pour les emplois à statut étudiant

Pour voir sa candidature retenue, le candidat doit suivre à temps plein une formation reconnue par le ministère de l'Éducation (joindre une preuve de fréquentation scolaire — Hiver 2012) et fournir une preuve de retour aux études en septembre 2012, dès sa réception. L'arrondissement donne priorité aux candidats ayant déjà été embauchés au cours des années précédentes et bénéficiant d'une évaluation favorable de leur travail.

Les preuves de fréquentation scolaire à temps plein (hiver 2012) ainsi que les diplômes doivent être numérisés dans un seul document par ordre chronologique si possible.

Veillez noter que la période d'inscription pour postuler en ligne sera du 21 au 29 février 2012.

Emplois à statut auxiliaire Culture, sports, loisirs et développement social

Animateur en activités ludiques – Événements spéciaux

Sommaire de l'emploi:

- Participe à la réalisation d'événements spéciaux tels que les fêtes de quartiers.
- Voit à la sécurité et au contrôle des participants.

Exigences:

- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse.
- Être disponible de soir en semaine.

Durée de l'emploi:

- Du 4 juillet au 15 août 2012 (environ 7 événements seront programmés)

Postes disponibles: 9

Animateur en activités ludiques

Sommaire de l'emploi:

Participe à la réalisation d'activités variées à l'intérieur du programme identifié par Anjou (camps de jour et service de garde). Participe activement aux réunions hebdomadaires ou spéciales de son secteur et fait rapport à son responsable de ses activités. Voit au bon fonctionnement des activités du service de garde.

Exigences:

- Détenir un certificat en animation, niveau 1 ou 2, reconnu par la Ville de Montréal serait un atout.
- La connaissance de l'anglais serait un atout.
- Une expérience pertinente serait souhaitable.
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures).
- Faire preuve d'une grande disponibilité.
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse.

Être obligatoirement présent au stage de formation d'avant-saison:

- Pour les nouveaux employés: les 18 et 25 avril, 4 et 6 mai 2012
- Pour tout le personnel (y compris les nouveaux employés): les 25 et 26 mai, et 9 juin 2012

Durée de l'emploi:

- Entre le 25 mai et le 17 août 2012 (9 semaines de 20 à 40 heures, selon le nombre d'enfants présents chaque jour au camp)

Postes disponibles: 70

Animateur en activités ludiques – Pour enfant handicapé

Sommaire de l'emploi:

Fait de la sensibilisation auprès du groupe face aux différences de l'enfant qu'il accompagne. Veille à l'intégration du jeune au sein du groupe. Adapte les jeux à la clientèle.

Exigences:

- Détenir une formation pertinente à l'emploi
- Détenir un certificat en animation, niveau 1 ou 2, reconnu par la Ville de Montréal serait un atout
- La connaissance de l'anglais serait un atout
- Une expérience pertinente est souhaitable
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures)
- Faire preuve d'une grande disponibilité
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse

Être obligatoirement présent au stage de formation d'avant-saison:

- Pour les nouveaux employés: les 18 et 25 avril, 4 et 6 mai 2012
- Pour tout le personnel (y compris les nouveaux employés): les 25 et 26 mai, et 9 juin 2012

Durée de l'emploi:

- Entre le 25 mai et le 17 août 2012 (9 semaines de 15 à 40 heures, selon la présence de l'enfant handicapé dont il a la responsabilité durant le camp)

Postes disponibles: 20

Commis aux plateaux

Sommaire de l'emploi:

Assure un contrôle des activités se déroulant au centre sportif et dans divers sites intérieurs ou extérieurs de l'arrondissement. Réserve et prépare l'équipement nécessaire à la réalisation des activités, fournit le matériel disponible et en contrôle l'inventaire. Prépare les requêtes nécessaires aux réparations ou au remplacement de matériel. Répond aux demandes de renseignements. Collabore à la réalisation de périodes d'inscription à différentes activités. Produit les rapports et les statistiques en procédant à la collecte, au traitement et à la saisie des données.

Exigences:

- Être disponible en soirée et la fin de semaine pour les activités de cinéma, de danse en plein air et d'événements spéciaux.
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures).
- La connaissance de l'anglais serait un atout.
- Une expérience pertinente en audiovisuel serait un atout.
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse.

Durée de l'emploi:

- Du 2 juin au 16 septembre 2012

Postes disponibles: 4

Responsable – Terrains et arbitres

Sommaire de l'emploi:

Coordonne le travail des arbitres et des marqueurs au baseball mineur. Élabore leurs horaires de travail, en assure le contrôle, compile et vérifie les feuilles de présence du personnel, le tout dans le respect du budget prévu. Travaille en étroite collaboration avec l'Association de baseball mineur d'Anjou.

S'assure de la qualité des services et voit à ce que les installations sportives dans les différents parcs soient sécuritaires. Participe à la préparation des activités de brocante et en coordonne le déroulement.

Exigences:

- Avoir de l'expérience en organisation et en gestion de personnel
- Avoir le souci du service à la clientèle
- Être disponible de jour, de soir et la fin de semaine
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures)
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse

Durée de l'emploi:

- 1 poste du 10 avril au 24 août 2012
- 1 poste du 7 mai au 16 septembre 2012

Postes disponibles: 2

Coupon-réponse

Nouvelle distribution de bac de recyclage de 67 litres

L'arrondissement d'Anjou vous encourage à participer à la collecte sélective des matières recyclables et à poser chaque jour des gestes écoresponsables.

Courez la chance de remporter au choix : un récupérateur d'eau de pluie ou un composteur domestique.

Nous comptons sur votre implication, un simple geste de votre part fait la différence !



Instructeur de tennis

Sommaire de l'emploi :

Diffuse l'enseignement des diverses techniques de tennis selon le niveau d'apprentissage du groupe d'élèves. Prépare les cours et leur présentation. Est responsable du matériel nécessaire au bon déroulement des cours. Participe aux réunions de son secteur d'activité. Fait rapport à son supérieur de tout problème, de toute plainte ou défectuosité, et produit un rapport de fin de saison avec statistiques. Anime des activités spéciales, comme tournois et ligues.

Exigences :

- Détenir les qualifications reconnues, niveau I (Fédération de tennis).
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures).
- Une expérience pertinente serait souhaitable.
- Faire preuve d'une grande disponibilité.
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse.

Durée de l'emploi :

- Du 7 mai au 3 septembre 2012

Postes disponibles : 2 pour le jour (juillet et août) et 1 pour le soir

Emplois à statut étudiant Culture, sports, loisirs et développement social

Commis étudiant – Accueil et information

Sommaire de l'emploi :

Assure la liaison entre les différents secteurs d'activité. Rédige, synthétise ou saisit des rapports divers. Accueille les visiteurs, les dirige et les informe. Effectue tout autre travail connexe que lui soumet son supérieur.

Exigences :

- Être étudiant en communication de niveau collégial à temps plein serait un atout.
- Connaître les logiciels Word, Excel et les appareils de bureau (photocopieur, télécopieur, etc.).
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse.

Durée de l'emploi :

- Du 4 juin au 31 août 2012

Poste disponible : 1

Commis étudiant – Aide-préposé au dépôt

Sommaire de l'emploi :

Effectue le traitement des requêtes et en assure le suivi. Effectue le rangement de l'équipement et du matériel. Assure la livraison et la récupération des équipements requis. Assiste le préposé dans le fonctionnement du dépôt.

Exigences :

- Être étudiant de niveau collégial à temps plein.
- Détenir un permis de conduire (classe 5).
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse.
- Détenir une expérience de travail pertinente serait un atout.

Durée de l'emploi :

- Du 14 mai au 8 septembre 2012

Poste disponible : 1

Commis étudiant – Lecture des rayons

Sommaire de l'emploi :

Effectue le rangement des rayons dans diverses sections de la bibliothèque, selon les systèmes de classement utilisés. Déplace certaines rangées de volumes en tenant compte des cotes de classification. Nettoie les tablettes et les identifie, s'il y a lieu.

Exigences :

- Être étudiant de niveau secondaire ou collégial à temps plein.
- Faire preuve d'autonomie.
- Avoir une personnalité sérieuse.

Durée de l'emploi :

- Du 26 juin au 17 août 2012

Poste disponible : 1

Journalier étudiant – Gardien de parc

Sommaire de l'emploi :

Voit à l'entretien des terrains extérieurs (nivelage des terrains, nettoyage des aires de jeux et des terrains, préparation des terrains d'après les horaires de matchs sportifs, etc.). Est responsable de la distribution de l'équipement aux joueurs et du remisage après utilisation, en assure le contrôle. Tient l'intérieur du chalet impeccable sur le plan de la propreté et du rangement. Fait respecter les règlements en interdisant les bicyclettes, les chiens, les boissons et la drogue.

Exigences :

- Être étudiant à temps plein de niveau secondaire V ou collégial.
- Être étudiant en techniques policières serait un atout.
- Faire preuve d'une grande disponibilité.
- Avoir une personnalité dynamique et sérieuse.
- Détenir une formation reconnue en premiers soins (8 heures).

Durée de l'emploi :

- Du 23 avril au 7 octobre 2012 ou selon les besoins

Postes disponibles : 22

Emplois à statut étudiant Affaires publiques et greffe

Commis étudiant – Accueil

Sommaire de l'emploi :

Accueille les citoyens et traite les diverses requêtes. Procède à l'encaissement des revenus (taxes, contravention, etc.). Accomplit diverses tâches liées au courrier et au secrétariat.

Exigences :

- Être étudiant de niveau collégial à temps plein
- Posséder une bonne connaissance de l'environnement Windows et des logiciels usuels
- Faire preuve d'un grand intérêt pour l'accueil et le service à la clientèle

Durée de l'emploi :

- Du 11 juin au 31 août 2012 (12 semaines)

Poste disponible : 1 (maximum de 35 heures par semaine)

Commis étudiant – Archives

Sommaire de l'emploi :

Effectue des tâches liées au traitement des dossiers et à l'organisation des documents d'archives. Collabore aux tâches de secrétariat.

Exigences :

- Être étudiant de niveau collégial à temps plein.
- Posséder des connaissances dans les domaines des sciences de l'information, de la gestion documentaire et des archives.
- Posséder une bonne connaissance du français écrit, de l'environnement Windows et des logiciels usuels.
- Avoir la capacité de transporter des boîtes d'archives.

Durée de l'emploi :

- Entre le 28 mai et le 7 septembre 2012 (12 semaines)

Poste disponible : 1 (maximum de 35 heures par semaine)

Emplois à statut étudiant Travaux publics

Journalier étudiant – Embellissement

Sommaire de l'emploi :

Assure la réalisation des travaux d'embellissement (préparation, plantation, arrosage, entretien général) des lieux publics.

Exigences :

- Être étudiant à temps plein.
- Avoir un intérêt pour le travail de jardinage et d'aménagement.

Durée de l'emploi :

- Entre le 21 mai et le 25 août 2012 (maximum de 12 semaines)

Postes disponibles : 6 (36 heures par semaine)

Emplois à statut étudiant Développement du territoire

Commis étudiant – Contrôle d'occupation

Sommaire de l'emploi :

Visite les locaux commerciaux et industriels afin d'en faire l'inventaire. Met à jour ces informations dans la base de données.

Exigences :

- Détenir un diplôme d'études secondaires.
- Être étudiant à temps plein.
- Connaître les applications Windows.
- Avoir de la facilité à communiquer avec le public.

Durée de l'emploi :

- Entre le 30 avril et le 31 août 2012 (maximum de 13 semaines)

Postes disponibles : 2 (maximum de 35 heures par semaine)

Commis étudiant – Dessinateur – génie

Sommaire de l'emploi :

Réalise des dessins par ordinateur. Effectue la mise à jour de divers plans de l'arrondissement. Voit à l'émission de certains permis (utilisation de bornes d'incendie, raccords d'égout, etc.).

Exigences :

- Être étudiant à temps plein de niveau collégial (dans le domaine du génie ou de l'architecture constitue un atout).
- Maîtriser les applications Windows et Autocad 2007.
- Maîtriser les logiciels de géomatique constitue un atout.
- Avoir de la facilité à communiquer avec le public.
- Détenir un permis de conduire (classe 5).

Durée de l'emploi :

- Entre le 30 avril et le 31 août 2012 (maximum de 13 semaines)

Poste disponible : 1 (maximum de 35 heures par semaine)

Commis étudiant – Environnement

Sommaire de l'emploi :

Effectue des tâches reliées au domaine de l'environnement tant sur le plan administratif que sur le terrain. Apporte un soutien au projet de distribution des bacs de recyclage. Sensibilise les citoyens aux bienfaits d'adopter un mode de vie intégrant des actions plus écologiques et durables.

Exigences :

- Détenir un diplôme d'études collégiales (dans le domaine de l'environnement) ou un baccalauréat ou environnement.
- Être étudiant à temps plein.
- Connaître les applications Windows et la suite Office.
- Avoir de la facilité à communiquer avec le public.
- Bonne connaissance du français parlé et écrit.

Durée de l'emploi :

- Entre le 30 avril et le 31 août 2012 (maximum de 13 semaines)

Postes disponibles : 2 (maximum de 35 heures par semaine)

Être disponible pour travailler selon un horaire flexible (jour, soir et fin de semaine)

Baseball Recrutement d'arbitres et de marqueurs

Nous sommes présentement à la recherche de jeunes de 15 ans et plus qui aimeraient travailler en soirée en semaine et la fin de semaine, de mai au début du mois de septembre. Si tu as une personnalité dynamique et sérieuse et qu'un poste d'arbitre ou de marqueur au baseball t'intéresse, appelle la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social au 514 493-8213.

Événement culturel spécial

Un de perdu, six de retrouvés

Théâtre pour adulte



**Judi 8 mars,
à 19 h 30**

**De Joseph Etienne Fodor et Louis Sauvé
Mise en scène Bogdan Cioaba**

Six amis de longue date se retrouvent, lors d'un voyage de pêche. Ensemble, ils poseront un regard sur leur vie et tenteront, par la même occasion, de vaincre leurs démons.

La pièce écrite et jouée par six Angevins à la retraite, se veut une réflexion sur la condition masculine et sur la vieillesse.

Bogdan Cioaba dirige les acteurs : Pierre Marot, Richard Rozon, Yves Guilbault, Joseph Etienne Fodor, Raymond Chaput et Louis Sauvé.

Vous les accompagnerez à la préparation d'une partie de pêche qu'on pourrait qualifier de miraculeuse si bien que leur amitié atteint un sommet inattendu qui engendre la tombée des masques, le dévoilement des vulnérabilités et l'enchevêtrement des prises de conscience.

La pièce de théâtre est une initiative du Service d'aide communautaire d'Anjou (SAC)

Note : des billets seront disponibles à l'entrée si le spectacle n'est pas présenté à guichets fermés.

Lieu : Agora de l'École secondaire d'Anjou, située au 8205, rue Fonteneau

Renseignements : Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social au 514 493-8200 (jour) et à la billetterie au 514 493-8266 (jour, soir et fin de semaine).

Coût : 5 \$ l'unité, en vente dans les bibliothèques Jean-Corbeil et du Haut-Anjou.



Activités pour adultes

Bibliothèque Jean-Corbeil
7500, avenue Goncourt • 514 493-8260

Bibliothèque du Haut-Anjou
7070, rue Jarry Est • 514 493-8271

Théâtre à lire Les rencontres du lundi

16 février à 19 h
Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil



Dans le cadre du Conseil des arts en Tournée, la bibliothèque Jean-Corbeil vous invite à un véritable voyage au cœur de la création. En compagnie de la dramaturge Carole Fréchette, les comédiens Philippe Lambert et Fanny Mallette lisent ses textes en cherchant les bons gestes et les intonations justes et en explorant les multiples façons de rendre un texte.

Lundi 20 février, de 9 h 30 à 11 h 30
Salle 1, sous-sol de la bibliothèque Jean-Corbeil

Chandelle dans un bougeoir

Venez apprendre comment confectionner une création originale qui épatera amis et famille ! Vous découvrirez les différentes techniques de confection d'une chandelle dans un bougeoir que vous aurez décoré !

Pour tous

Collections et services spéciaux

Livres audio

Lire en faisant le ménage ? En conduisant ? Quand les yeux sont fatigués ? Découvrez notre collection de livres audio sur CD et appréciez les joies de la littérature même quand vous ne pouvez pas lire !

Gros caractères

Pour ceux qui éprouvent le besoin d'un confort optimal de lecture, la bibliothèque Jean-Corbeil offre une très riche collection de livres en gros caractères. Pour une lecture agréable, découvrez le plaisir de lire en grand !

Biblio-courrier

Tous les citoyens d'Anjou de 65 ans et plus ainsi que les personnes malades ou handicapées peuvent profiter d'un service gratuit de prêt de documents à domicile. Les documents sont livrés dans un sac, à domicile, par Postes Canada. Les usagers retournent

ceux-ci dans le même sac avec une étiquette de retour payée et préadressée contenue dans l'envoi. Pour vous inscrire, connaître les modalités d'inscription et le fonctionnement du service vous n'avez qu'à téléphoner au 514 872-2901.

Spectacle

Soirées-concert avec Anjou-Desjardins
saison 2011-2012

Ferland par la bouche d'une femme

Le jeudi 22 mars à 19 h 30



L'arrondissement d'Anjou et la caisse populaire d'Anjou sont fiers de présenter ce concert avec Alex Bay à l'église Jean XXIII. La logistique de cette soirée est organisée avec le soutien de l'organisme Culture à la carte.

Parmi les artistes ayant déjà légué un héritage culturel important au Québec, Jean-Pierre Ferland figure en tête de liste. Ce concert est un hommage à ce grand auteur-compositeur. Concocté par la chanteuse Alex Bay et présenté un peu partout dans la région montréalaise, ce spectacle vous permet de redécouvrir les plus belles œuvres de Monsieur Ferland.

Vous pouvez vous procurer des billets dès maintenant, au coût de 10 \$ l'unité dans les bibliothèques Jean-Corbeil et du Haut-Anjou, aux heures d'ouverture habituelles.

L'église Jean XXIII est située au 7101 avenue de l'Alsace. Ses portes ouvriront dès 18 h 45.

Renseignements : 514 493-8200 (jour) et à la billetterie au 514 493-8266 (jour, soir et fin de semaine).

Si le concert n'est pas présenté à guichets fermés, des billets seront disponibles à l'entrée.

Activités jeunesse

Le Cœur Syncopé

avec Julie Sa Muse

Le 11 février à 11 h (durée : 45 min.)

Spectacle de Saint-Valentin pour les 3 à 7 ans
Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil

Le Cœur Syncopé est un spectacle de Julie Sa Muse inspiré par les battements du cœur humain. Dans l'esprit de l'amour au sens large, ce spectacle enchantera et intriguera les petits.

La petite Juliette veut faire des cadeaux de Saint-Valentin, mais elle n'a pas de sous. Elle trouve des idées de cadeaux qui ne coûtent rien et font plaisir. Elle se questionne sur les battements de cœur, car sa grand-mère

est malade du cœur. Elle se demande quand ses parents ont commencé à l'aimer. Avec sa licorne magique, Juliette peut entendre ce qu'elle désire. Elle utilise donc sa licorne magique pour entendre des choses l'aidant à répondre à certaines de ses questions. De son côté, Rachid l'écureuil est amoureux de Florence et veut lui déclarer son amour. Celui-ci invente donc une danse que Juliette fera avec tous les amis pour terminer le spectacle.

Lisez devant eux, les enfants apprennent par l'exemple !

